



QUIÉRY-LA-MOTTE

FLASH INFOS

HORAIRES D'OUVERTURE de la MAIRIE



À partir du 17 juillet, **le samedi, l'ouverture se fera sur rendez-vous** au plus tard la veille au soir avant 16h soit par téléphone soit par mail : mairie@quierylamotte.fr

LUNDI	MERCREDI	17h/19h
MARDI	VENDREDI	13h/15h
JEUDI		10h/12h
SAMEDI		Sur rendez-vous entre 10h et 12h

La mairie sera fermée en août. Des permanences seront tenues par le maire ou les adjoints de 16h à 18h le vendredi.

QUELQUES POINTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET

Adhésion au groupement de commandes d'OSARTIS-MARQUION pour l'exécution de prestations de services de transport

Notre commune leur a fait part de sa volonté d'adhérer à ce groupement de commandes pour :

- Le transport des élèves des écoles primaires et maternelles vers l'Espace aqualudique de Vitry-en-Artois.
- Les prestations diverses de transport.

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Exonérations de taxes foncières pour les nouvelles constructions

Par soucis de rigueur budgétaire, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de réduire à 40 % pendant 2 ans, l'exonération de taxe foncière pour les nouvelles constructions et d'abroger la délibération de 2019 qui fixait les modalités d'exonération de taxe foncière pour les nouvelles constructions à basse consommation.

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ par 13 Voix

Subvention aux associations pour investissements

RTE peut subventionner des projets d'investissements aux associations. Il faut déposer un dossier argumenté sur les investissements. Cette subvention est aussi conditionnée par le fait que le montant de l'investissement doit être réparti sur au moins 3 financeurs (dont l'association).

Aussi, la municipalité propose de participer de façon exceptionnelle aux investissements des associations qui déposeront un dossier suivant la règle suivante : 25% maximum du montant et à hauteur de 500 € maximum.

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Divers

✓ Autorisation subvention Farda pour trottoirs :

Suite à la délibération du 12 mars demandant au Département une aide pour les travaux de réfection des trottoirs (hors départementale), nous avons obtenu l'accord pour un montant de 40% des travaux HT soit 14996 €.

✓ Info PLUI :

Un registre est mis à disposition dans votre mairie, au siège de la Communauté de Communes et dans les deux annexes à Vitry en Artois et à Marquion.

Votre demande sera ensuite examinée par les élus. L'objectif est d'avoir le maximum d'informations pour les examiner lorsque les élus seront en phase d'élaboration du zonage.

(Une information sera mise dans le prochain bulletin municipal prévu pour fin août)

✓ Point commission travaux et sécurité :

- Ecole : demande de devis pour le changement de la toiture amiante pour l'école élémentaire.
- Bâtiments communaux, école et salle des Essarts : études énergétiques en vue d'un changement de chauffage.
- Bâtiments communaux, école, salle des Essarts, Mairie : l'isolation des combles sera faite prochainement
- Salle des Essarts : devis signé pour le changement des Velux à l'étage.
- Mairie : devis demandé pour changement de chaudière avant l'hiver
- Salle Brel : fuite toiture dans l'annexe qui doit être réparée, demande d'une maîtrise d'œuvre pour création de sanitaires pour la demi-salle Jacques Brel
- Sécurité des rues : 2 maitres d'œuvre ont répondu à notre demande d'aide pour l'analyse et les propositions relatives au stationnement et à la sécurité dans diverses rues du village. L'entreprise SG Ingénierie a été retenue.
- Contrôle électrique et gaz des bâtiments communaux : prestation annuelle obligatoire. 4 entreprises consultées. Société retenue : INOVI au prix de 876 €

✓ Remplacement :

Suite à l'arrêt maladie de la titulaire du poste depuis le 7 juin, le remplacement sera partagé entre 2 personnes : une pour la surveillance de la cantine et le nettoyage de la salle Brel et une pour l'entretien des bâtiments communaux. En ce qui concerne la location des salles, elle sera effectuée par le maire et ses adjoints.

✓ Accord de la subvention sur l'Ecole Numérique :

Suite à l'information faite au Conseil Municipal du 30 mars, un dossier de demande de subvention avait été déposé dans le cadre du Plan de relance Projet numérique. Nous avons reçu un accord positif. Ces subventions sont de 70% sur le matériel et 30% pour les travaux.

✓ Initiation à la piscine pour les maternelles :

Dans le cadre du Plan d'aisance aquatique, les maternelles de la classe de Mme Masselot ont pu bénéficier d'un stage de 15 jours à la piscine. Le budget consacré est celui de l'année dernière, non utilisé par les classes élémentaires pour cause COVID.

✓ Lotissement rue d'Esquerchin :

- Etude de sol et rapport de l'hydrogéologue reçu et transmis au service droit des sols.
- DRAC : attente de la décision officielle de fouilles complémentaires pour le 17 aout mais un mail de la DRAC semble optimiste, il ne devrait pas y avoir de fouilles complémentaires.
- Le permis d'aménager a été accepté.
- Si toutes les conditions ci-dessus sont confirmées, nous pourrons signer l'achat du terrain fin aout.
- L'appel d'offre est mis en ligne : réponses pour fin juillet et ouverture des plis à la suite.
- Estimation de démarrage des travaux en octobre.

✓ CCAS :

4 tables de l'école ont été vendues pour un montant total de 80 €. Il reste quelques tables qui seront remises en vente en septembre.



✓ Deux groupes de travail vont être constitués pour réfléchir sur :

- La création d'un marché et commerces de proximité
- La participation citoyenne (même principe que « les voisins vigilants » mais gratuit car effectuée par les gendarmes)



✓ Centre aéré et colonie :

Cette année, 55 enfants se sont inscrits au centre aéré. Il y en aura 48 maximum par semaine. L'agrément maximum est de 50 enfants et la demande sera faite pour l'étendre à 60 l'année prochaine. En ce qui concerne la colonie, le séjour se déroulera en France à Carcans. 6 enfants sont partis le 5 juillet et jusqu'au 19 juillet.

✓ Projet éolien :

Pour le moment, c'est la phase de concertation qui sera suivie de l'enquête auprès des administrations.



✓ Logiciel pour la réservation de la cantine et de la garderie :

Au 1^{er} septembre sera mis en place le portail famille pour la réservation de la cantine et de la garderie. L'installation du logiciel est en cours. Les familles seront informées dans la deuxième quinzaine d'août.

FORTES CHALEURS

Bien qu'aucune canicule ne soit pour l'instant annoncée, les fortes chaleurs à venir incitent à rappeler les quelques mesures à prendre, notamment pour les personnes fragiles.

Soyons vigilants et solidaires de nos voisins

Pensons à appeler nos voisins ou amis âgés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles. Pensons à les aider.

En cas de besoin, vous pouvez appeler la mairie au 03.21.50.16.55, mail : mairie@quierylamotte.fr ou téléphonez à :

Frédéric HUMEZ : 06 07 19 38 99
Jacques GOLAWSKI : 07 68 47 48 11
Nadine DEJAIGHER : 06 71 57 08 72
Geneviève ZAJAC : 06 71 03 63 13
Bernard GODAR : 06 08 23 16 60



Santé Publique France rappelle les conseils simples à adopter par tous en cas de fortes chaleurs :

- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Si vous n'arrivez pas à maintenir la fraîcheur dans votre logement, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Evitez les efforts physiques
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Consultez régulièrement le site de vigilance de Météo-France pour vous informer

En voiture et lors de longs trajets :

- Pensez à emporter de l'eau et un brumisateur pendant les trajets en voiture
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir
- Sur certaines aires d'autoroute des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mis à votre disposition
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes
- Ne jamais laisser une personne seule dans une voiture, surtout un enfant, même quelques instants, car la température dans l'habitacle peut augmenter beaucoup et très vite.

ÉCOLE

Les effectifs, pour la prochaine rentrée, sont de 55 élèves.

Le mardi 29 juin, M. Le maire a remis un livre aux élèves sauf aux 5 CM2 qui partent au collège. Ces derniers ont reçu une carte cadeau de 30€ chez Cultura et une clé USB offerte par l'amicale laïque. Nous souhaitons à ces 5 élèves une excellente poursuite de leurs études et, à tous, de très bonnes vacances bien méritées !



Les enseignantes recherchent des personnes pour accompagner les élèves à la piscine. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter la directrice, Mme Baston, à la rentrée de septembre.

CÉRÉMONIE du 14 JUILLET (Rappel)

Mardi 13 juillet 2021

20 h 00 : Dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

20 h 15 : Verre de l'amitié à la mairie en respectant la distanciation sociale

21 h 00 : Retraite aux flambeaux au départ de la mairie.

21 h 30 : Repas au stade sur réservation et sur tables espacées

23 h 00 : Feu d'artifice au stade...

Mercredi 14 juillet 2021

De 8 h 00 à 16 h 00 : Marché aux puces : rue des Aubépines et de l'Eglise

À partir de 11 h 00 : Animations diverses aux abords de la mairie et de la salle des Essarts

- Jeux pour les enfants.
- Buvette
- Restauration (Barbecue)



INFORMATIONS des ASSOCIATIONS

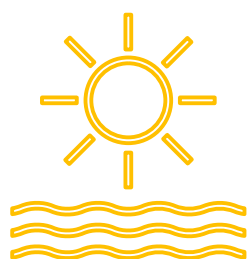


À IZEL-LES-EQUERCHIN
ET
QUIÉRY-LA-MOTTE

L'Association « Escrébieux » s'est réunie le 25 mai 2021 pour dire :

**« NON aux Eoliennes industrielles
du Parc de la Vallée de l'Escrebieux
sur les communes d'Izel et Quiéry »**

Différentes manifestations, sondages, pétitions seront effectuées sur les deux communes...



**BONNES
VACANCES
A TOUS !**

